



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EFE LOG 1

SESSION 2019

**CAPLP
CONCOURS EXTERNE**

Section : ÉCONOMIE ET GESTION

Option : TRANSPORT LOGISTIQUE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ

Durée : 5 heures

Calculatrice électronique de poche - y compris calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique – à fonctionnement autonome, non imprimante, autorisée conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► **Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :**

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	8038J	101	3451

Documents remis à la candidate ou au candidat :

Le sujet comporte 21 pages dont celle-ci.

Liste des annexes**PARTIE A : RÉSOLUTION DE PROBLÈMES BASÉS SUR DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

Annexe 1 : Différents acteurs

DOSSIER 1 : L'IMPORTATION DES PRÉSENTOIRS

Annexe 2 : Principaux environnements numériques

Annexe 3 : Extrait du contrat de vente

Annexe 4 : Extrait du calendrier 2019

Annexe 5 : Types de conteneurs et caractéristiques techniques

Annexe 6 : Extrait des calendriers maritimes

Annexe 7 : Extrait de la tarification maritime au départ de Shanghai

Annexe 8 : Taux de change

Annexe 9 : Renseignements complémentaires

Annexe 10 : Extrait de la réglementation douanière (*sur deux pages*)

Annexe 11 : Règlement général sur la protection des données (RGPD)

DOSSIER 2 : L'ÉTUDE DE LA CELLULE 3 DE LA CENTRALE D'ACHATS 2C2ET

Annexe 12 : Extrait du tableau de bord de la cellule 3 (*sur trois pages*)

Annexe 13 : Extrait du plan de masse de l'entrepôt – cellule 3

Annexe 14 : Extrait des données techniques de la zone de stockage B - cellule 3

Annexe 15 : Prise de note lors de l'entretien avec M. ELMARIN, ingénieur logistique

Annexe 16 : Extrait du catalogue Manutenop

Annexe 17 : Extrait des caractéristiques techniques des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

PARTIE B : LA PROBLÉMATIQUE DE PROFESSIONNALISATION

centrale d'achats

2C2ET

La **centrale d'achats alimentaires et non alimentaires 2C2ET** est localisée dans la zone industrielle des Droits de l'Homme à Orléans (45000). Elle se positionne comme un acteur de la chaîne logistique (*supply chain*). Certifiée ISO 9001 depuis 2015, elle a obtenu en 2016 la certification ISO 14001.

La centrale d'achats 2C2ET approvisionne des grandes et moyennes surfaces et des commerces de proximité.

Créée en 2014, cette entreprise connaît une forte croissance depuis quelques mois et est devenue un acteur économique majeur pour la région. Si au départ, une partie de la plateforme logistique n'était pas utilisée, ce n'est plus le cas : les 3 cellules de stockage sont désormais en fonctionnement.

Des produits dits de grande consommation sont référencés dans un entrepôt de 25 000 m², divisé en 3 cellules et agréé entrepôt sous douane.

Les zones de stockage sont organisées par catégorie de produits et par température : froid positif (+2°C à +8°C), négatif (-20°C) et à température ambiante.

Les salariés de la centrale d'achats travaillent 7 jours sur 7.

La centrale d'achats alimentaires et non alimentaires 2C2ET propose une offre de prestation complète comprenant :

- la gestion des articles : de l'achat à la livraison chez les clients,
- les opérations de conditionnement à façon,
- l'organisation du transport national et international des marchandises.

Elle sous-traite ses prestations de transport et de dédouanement à l'entreprise **PEYRAQT Transport**, implantée rue de l'Industrie à Orléans (45000). Cette société a fait le choix de déléguer un exploitant à temps partiel dans les locaux de 2C2ET.

Dans le cadre de votre formation d'enseignant(e), vous réalisez un stage, en temps partagé entre :

- la centrale d'achats 2C2ET et
- la société PEYRAQT Transport et plus particulièrement auprès de l'exploitant dont le bureau est situé dans les locaux de la société 2C2ET.

Dans un premier temps, vous serez affecté(e) auprès de madame NIZA, représentante de l'exploitant de transport de la société PEYRAQT Transport. Vous serez chargé(e) d'étudier l'importation de présentoirs depuis la Chine.

Dans un second temps, vous participerez à l'étude de la cellule 3 de la centrale 2C2ET.

PARTIE A : RÉOLUTION DE PROBLÈMES BASÉS SUR DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

DOSSIER 1 : L'IMPORTATION DES PRÉSENTOIRS

En prévision des offres commerciales prévues pour la période des fêtes de la fin de l'année 2019, et compte tenu de l'offre de marché actuelle, la centrale d'achats 2C2ET a décidé d'acheter et de stocker des présentoirs en cartons.

Le responsable des achats a sélectionné la proposition commerciale de la société PHAT TUTA.

Vous travaillez actuellement auprès de l'exploitant de la société **PEYRAQT Transport**. Votre responsable, madame NIZA vous confie l'étude de l'importation de cet envoi.

- 1.1 Procédez à une analyse structurée permettant de réaliser le choix du navire retenu.
- 1.2 Listez les paramètres que vous allez saisir dans le système *Transport Management System - TMS* (système de gestion des transports) pour automatiser la sélection d'un type ou des types de conteneur(s).
- 1.3 Précisez et illustrez les critères de choix que vous allez mobiliser pour optimiser l'importation de cette marchandise, à partir de la (des) proposition(s) du système *Transport Management System*.

Vous avez présenté votre étude à votre responsable. Vos échanges ont permis de déterminer conjointement le choix du conteneur retenu pour cette importation, soit un conteneur DRY 40'.

- 1.4 Nommez et illustrez les principales étapes du dédouanement de cette importation. Déterminez la valeur DDP Orléans de l'envoi.
- 1.5 Déterminez la date et l'heure de livraison au plus tôt des marchandises à la centrale d'achats 2C2ET. Justifiez votre analyse en lien avec les réglementations sociales applicables à ce trajet.

En parallèle de cette activité, vous recevez régulièrement, via l'environnement numérique, des alertes relatives à la géolocalisation des conducteurs de la société.

Vous avez récemment été sensibilisé(e) à la mise en application du règlement général sur la protection des données (RGPD). Vous échangez avec votre responsable, madame NIZA, sur cette thématique. Dans ce cadre, elle vous informe que les conducteurs la questionnent, notamment sur la protection de leurs données personnelles. Elle a prévu d'organiser une réunion d'information, à destination des conducteurs routiers, dans 10 jours.

Fort(e) de vos compétences et expériences, votre responsable vous confie l'étude ce dossier.

- 1.6 Précisez et illustrez les incidences de l'introduction du règlement général sur la protection des données sur l'activité d'un conducteur routier de marchandises.

DOSSIER 2 : L'ÉTUDE DE LA CELLULE 3 DE LA CENTRALE D'ACHATS 2C2ET

Vous poursuivez votre stage, sur le même site, mais rattaché(e) directement à la centrale d'achats 2C2ET. Vous travaillez auprès de monsieur ELMARIN, ingénieur logistique, en poste dans l'entreprise depuis sa création et dans la cellule 3 depuis son ouverture.

Votre responsable souhaite profiter de votre présence pour obtenir une analyse logistique du fonctionnement de la cellule 3 de l'entreprise.

- 2.1 Réalisez un diagnostic interne de la cellule 3.
- 2.2 Présentez les orientations que l'entreprise pourrait suivre pour réduire les dysfonctionnements constatés.

Vous présentez votre étude à votre responsable. Intéressé par celle-ci, il souhaite vous confier une analyse complémentaire spécifique à la zone de stockage B de la cellule 3.

- 2.3 Proposez une optimisation du dimensionnement de la zone de stockage B de la cellule 3.
- 2.4 Procédez à une analyse argumentée justifiant l'affectation de l'un des chariots dans la zone de stockage B de la cellule 3.

PARTIE B : LA PROBLÉMATIQUE DE PROFESSIONNALISATION

Au cours de votre stage, vous avez eu la possibilité d'analyser et de comprendre les enjeux liés à la santé et la sécurité au travail.

Vous avez eu l'opportunité d'échanger avec la directrice des ressources humaines et d'assister à une réunion du comité social et économique (CSE). Au cours de celle-ci, il a été notamment évoqué une augmentation significative des absences et des accidents du travail.

Dans la perspective de réinvestir cette expérience professionnelle afin de sensibiliser vos élèves de baccalauréat professionnel logistique à la prévention des risques professionnels dans le cadre du groupe n°1 « La réception et le transfert des marchandises » et en collaboration avec l'équipe pédagogique, vous décidez de lister et d'illustrer les éléments nécessaires à l'amélioration des conditions de travail. Vous structurez votre réponse.

ANNEXE 1 – DIFFÉRENTS ACTEURS

<p>La centrale d'achats 2C2ET Zone industrielle des Droits de l'Homme 45000 Orléans France</p>	<p>Importateur et exportateur. Distributeur de produits alimentaires et non alimentaires pour les grossistes.</p>
<p>La société PHAT TUTA A905,Xinhong Bldg ,N° 31 Xinglong RD 361000 Xiamen Chine</p>	<p>Concepteur et transformateur de carton ondulé dans le domaine de l'emballage. Spécialiste du sur-mesure avec une réponse spécifique et adaptée aux différents besoins d'emballages et services de ses clients.</p>
<p>PEYRAQT TRANSPORT ZI de l'Industrie 45000 Orléans France</p>	<p>Commissionnaire de transport spécialisé dans le fret maritime, transitaire maritime, représentant en douane enregistré (RDE), transporteur routier.</p>
<p>La compagnie maritime BREMUJ Quai d'Arenc Le Havre France</p>	<p>La compagnie maritime BREMUJ est une SA positionnée principalement sur le marché asiatique. Sa flotte est constituée entre autres de navires pouvant transporter jusqu'à 18 000 conteneurs dotés des dernières innovations pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.</p>

ANNEXE 2 – PRINCIPAUX ENVIRONNEMENTS NUMÉRIQUES

<p>La centrale d'achats 2C2ET Zone industrielle des Droits de l'Homme 45000 Orléans France</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Warehouse Management System : WMS (système de gestion de l'entrepôt) / Order Management System : OMS (système de gestion de commandes) - Suite bureautique - Agenda partagé - Cloud - Messagerie instantanée et messagerie électronique - Applications ou sites en ligne (E-CRM, aménagement des zones, etc.) - Postes informatiques mobiles et systèmes embarqués, en réseaux
<p>PEYRAQT TRANSPORT ZI de l'Industrie 45000 Orléans France</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Transport Management System : TMS (système de gestion des transports) / Order Management System : OMS (système de gestion de commandes) - Suite bureautique - Agenda partagé - Cloud - Messagerie instantanée et messagerie électronique - Applications ou sites en ligne (E-CRM, Prodou@ne, etc.) - Postes informatiques mobiles et systèmes embarqués, connectés en réseaux

ANNEXE 3 – EXTRAIT DU CONTRAT DE VENTE

A. Les caractéristiques et le conditionnement de la marchandise importée

- **Le produit** : présentoir en carton triple cannelure pour une campagne de promotion.
- **Les caractéristiques du présentoir** :

Hauteur du présentoir	125 cm
Largeur	50 cm
Profondeur	30 cm
Hauteur entre deux étagères	25 cm
Masse	7 kg
Nombre d'étagères	4

Pour faciliter le transport, les présentoirs sont pliés et conditionnés en cartons.

Chaque carton comprend 4 présentoirs.

- **Les caractéristiques d'un carton de 4 présentoirs** :

Longueur	155 cm
Largeur	55 cm
Hauteur	75 cm
Masse	29 kg

- **La quantité importée** : 360 présentoirs.

B. Les conditions de vente

La règle Incoterms® retenue : FOB port de Shanghai – Incoterms 2010

Valeur d'un présentoir FOB port de Shanghai – Incoterms 2010 : 145 CNY

ANNEXE 4 – EXTRAIT DU CALENDRIER 2019

Janvier 2019								Février 2019								Mars 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1		1	2	3	4	5	6	5					1	2	3	9					1	2	3
2	7	8	9	10	11	12	13	6	4	5	6	7	8	9	10	10	4	5	6	7	8	9	10
3	14	15	16	17	18	19	20	7	11	12	13	14	15	16	17	11	11	12	13	14	15	16	17
4	21	22	23	24	25	26	27	8	18	19	20	21	22	23	24	12	18	19	20	21	22	23	24
5	28	29	30	31				9	25	26	27	28				13	25	26	27	28	29	30	31

Avril 2019								Mai 2019								Juin 2019							
n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	n°	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
14	1	2	3	4	5	6	7	18			1	2	3	4	5	22						1	2
15	8	9	10	11	12	13	14	19	6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9
16	15	16	17	18	19	20	21	20	13	14	15	16	17	18	19	24	10	11	12	13	14	15	16
17	22	23	24	25	26	27	28	21	20	21	22	23	24	25	26	25	17	18	19	20	21	22	23
18	29	30						22	27	28	29	30	31			26	24	25	26	27	28	29	30

ANNEXE 5 – TYPES DE CONTENEURS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les conteneurs répondent tous aux normes en vigueur :

- **ISO** : Normes définissant les dimensions des conteneurs
- **TIR** : Normes douanières pour le transport international
- **CSC** : Convention régissant les normes de sécurité sur les conteneurs

Dimensions extérieures (L/l/h)	Dimensions intérieures (L/l/h)	Ouverture des portes (l/h)	Volume	Masse
20' DRY				
6 058 mm / 2 438 mm / 2 591 mm	5 898 mm / 2 352 mm / 2 393 mm	2 340 mm / 2 228 mm	33,2 m ³	Masse brute max : 30 480 kg Charge utile max : 28 250 kg Tare : 2 230 kg
40' DRY				
12 192 mm / 2 438 mm / 2 591 mm	12 032 mm / 2 352 mm / 2 385 mm	2 343 mm 2 280 mm	67,5 m ³	Masse brute max. : 30 480 kg Charge utile max. : 26 480 kg Tare : 3 740 kg

ANNEXE 6 – EXTRAIT DES CALENDRIERS MARITIMES

Calcul d'itinéraire : SHANGHAI - LE HAVRE

De **SHANGHAI, CN**
à **LE HAVRE, FR**
Départ entre **18 avril 2019 et 30 avril 2019**

	Service FAL3		
Escales	Date 1	Date 2	Date 3
SHANGHAI, CN	jeudi 18 avril	jeudi 25 avril	mardi 30 avril
Du terminal	YTP2	YTP2	YTP2
Date de clôture (cutoff)	mardi 16 avril	mardi 23 avril	dimanche 28 avril
Navire	CARO GTM LEUO	CARO GTM LISTO	CARO GTM PELLA
Service	FAL3A	FAL3A	FAL3A
Voyage	FM542Z	FM544Z	FM546Z
Au terminal	T1DF3	T1DF3	T1DF3
LE HAVRE, FR	dimanche 12 mai	dimanche 19 mai	samedi 25 mai
Durée de transport	26	26	27

ANNEXE 7 : EXTRAIT DE LA TARIFICATION MARITIME AU DÉPART DE SHANGHAI

1 - FCL/FCL

Les taux s'expriment « FAK » (*freight all kind*), c'est-à-dire « à la boîte » pour de la marchandise sèche non-dangereuse.

Positionnement du conteneur (*in land*), soit sur la base « *round trip* » (aller-retour), soit « *one way* » (aller simple depuis le parc de conteneur intérieur).

2 - Groupage LCL

Il n'y a pas de positionnement, les taux de fret s'expriment à l'unité payante (UP) soit à la tonne, soit au mètre cube (m³). Il y a lieu d'ajouter les frais d'emportage ainsi que tous les autres frais.

3 - Liner Terms

Les taux de fret du présent tarif s'entendent depuis « bord » port de départ jusqu'à « bord » port de destination. Les frais engagés par l'armement jusqu'à bord port de chargement et depuis bord port de déchargement sont donc facturés en supplément aux lieu et place où s'effectuent les prestations.

4 - Chargement LCL

Les taux indiqués sont des options tarifaires calculées en fonction de la masse et des dimensions applicables à l'avantage du navire (UP).

5 - Marchandises en conteneurs FCL

Port de destination	Tarif selon le type de conteneur			
	20' DRY	40' DRY	20' REEFER	40' REEFER
ANVERS (*)	750,00 USD	1 100,00 USD	900,00 USD	1 400,00 USD
	900,00 USD	1 300,00 USD	1 100,00 USD	1 600,00 USD
LE HAVRE (*)	750,00 USD	1 100,00 USD	900,00 USD	1 400,00 USD
	900,00 USD	1 300,00 USD	1 100,00 USD	1 600,00 USD

(*) « Surcharge Transit du Canal de Suez » et « Surcharge Golfe d'Aden » en sus

6 - Surcharge BAF par conteneur

20' dry	40' dry	20' reefer	40' reefer
350 euros par conteneur	550 euros par conteneur	450 euros par conteneur	650 euros par conteneur

7 - Surcharge CAF

7 % sur le fret de base hors surcharges.

8 - Surcharge ISPS

15 € par conteneur.

9 - Autres surcharges

Transit Canal de Suez : 9 USD par EVP.

Golfe d'Aden : 45 USD pour un 20' – 80 USD pour un 40'.

10 - Frais de manutention portuaire

	FCL 20' ou 40'	LCL par tonne
ANVERS	140 euros	17 euros
LE HAVRE	170 euros	25 euros

11 - Frais de bill of lading (B/L) ou connaissance.

Les frais de B/L sont de 45 €.

12 - Assurance maritime : Une assurance est souscrite sur la valeur CIF Le Havre déchargée majorée de 10 % au taux de 0,30 %. (Arrondir la prime d'assurance à l'euro le plus proche).

ANNEXE 8 – TAUX DE CHANGE

1 EUR = 1,2015 USD (dollar des États-Unis)

1 EUR = 7,8124 CNY (yuan chinois)

ANNEXE 9 – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

1. La mise à disposition de la marchandise

- Mise à disposition de la marchandise au port de Shanghai le 18/04/2019 par la société PHAT TUTA

2. La date limite de livraison au port d'expédition

- au plus tard le 20/04/2019.

3. Les impératifs de livraison dans les locaux de 2C2ET :

- 25/05/2019 à 7 h 00.

4. Les différentes opérations au port du Havre

- Le délai de passage portuaire est de 2 jours francs (non compris le jour d'arrivée du navire, dimanche exclu).
- La mise à disposition des conteneurs s'effectue du lundi au vendredi de 7 h à 17 h.
- Le temps de chargement sur le moyen de transport terrestre (transit et temps d'attente inclus) par conteneur est de 60 min.

5. Les frais de transit externe

Ces frais correspondent aux différentes formalités douanières réalisées au port du Havre (mise en transit douanier) avant le transport routier du post-acheminement.

- Forfait T1 : 40 €
- Frais de transit : 45 € par envoi.

6. Le post-acheminement entre le port du Havre et Orléans

Le post-acheminement est réalisé avec un ensemble articulé, type porte-conteneurs 40 t. La semi-remorque peut charger un conteneur 40' ou 2 conteneurs 20'.

Les données sont les suivantes :

- Nombre de kilomètres entre Orléans et le port du Havre : 289 km ;
- Vitesse moyenne du véhicule : 61 km/h ;
- Rotation Orléans - Le Havre : du lundi au vendredi – départ à 6 h de la centrale d'achats 2C2ET ;
- Conditions tarifaires sont basées sur un coût kilométrique de 1,30 € auquel sera ajoutée une marge commerciale de 10 % ;
- Fin de journée du conducteur : à l'arrivée à la centrale d'achats 2C2ET, véhicule non déchargé.

Le conducteur doit respecter les réglementations sociales en vigueur.

7. Le dédouanement

- Honoraires d'Agréé en Douane (HAD) : 90 € augmenté de 0,10 % de la valeur en douane frontière communautaire.

8. L'incoterm vente à l'arrivée 2C2ET – Orléans

- DDP Orléans.

ANNEXE 10 – EXTRAIT DE LA RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE

Chapitre 48	PAPIERS ET CARTONS ; OUVRAGES EN PÂTE DE CELLULOSE, EN PAPIER OU EN CARTON
4819	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose ; cartonnages de bureau, de magasin ou similaires
481960	Cartonnages de bureau, de magasin ou similaires

v4.2.7 ?

[accueil](#) ▶ [formulaire de recherche](#) ▶ [résultat](#)

Critères : **Modifier :** **Choix d'affichage du résultat :** Codes seuls Codes et leurs libellés **Imprimer :** **Dossier de dédouanement :**

Options d'affichage : CANA général CANA permettant de bénéficier d'un régime fiscal plus avantageux sous conditions (TVA et Octroi de mer) Base légale Dates de validité Région d'application Code taxe N° contingent Compétence bureau Pays Exclus

Droits de douane, droits additionnels et autres droits **Domaines des fiscalités (TVA, taxes...)** **Antidumping et mesures de rétorsions** **Prohibitions Restrictions** **Octroi de mer** **Restitutions agricoles** **Statistiques**

103 - Droit pays tiers

Nomenclature : **48 19 60 00 00** (Chap48) **Renvoi :**
TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer†

Pays : 1011 - ERGA OMNES
Préférences :
100 - Taux de droit de douane erga omnes appliqués aux pays tiers
150 - Admission dans un code NC subordonnée à la présentation d'un certificat particulier
 0%

117 - Suspension - produits destinés à certaines catégories de bateaux et de plates-formes de forage ou d'exploitation

Nomenclature : **48 19 60 00 00** (4819) **Renvoi :**
TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer†

Pays : 1011 - ERGA OMNES
Préférences :
140 - Destination particulière résultant du Tarif Douanier Commun
Conditions
Renvoi EU003 : Selon les dispositions spéciales du titre II (A) 3. des dispositions préliminaires de la nomenclature combinée, le bénéfice de ces suspensions des droits†
 TM510 : 1. La perception des droits de douane est suspendue en ce qui concerne les produits destinés à être incorporés dans les bateaux classés dans les codes†

119 - Suspension tarifaire d'aptitude au vol

Nomenclature : **48 19 60 00 00** (4819) **Renvoi :**
TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer†

Pays : 1011 - ERGA OMNES
Préférences :
119 - Suspension tarifaire sur présentation d'un certificat d'aptitude au vol
Conditions
Renvoi CD333 : La suspension tarifaire d'aptitude au vol est subordonnée à la présentation d'un certificat d'aptitude au vol ou d'une déclaration sur facture ou d'un†

ANNEXE 10 – EXTRAIT DE LA RÉGLEMENTATION DOUANIÈRE (suite et fin)

v4.2.7
?

accueil
formulaire de recherche
résultat

critères :
Modifier :
Dossier de dédouanement :

Choix d'affichage du résultat
Codes seuls
Codes et leurs libellés
Imprimer :

CANA généraux
CANA permettant de bénéficier d'un régime fiscal plus avantageux sous conditions (TVA et Octroi de mer)

Options d'affichage :
Base légale
Dates de validité
Région d'application
Code taxe
N° contingent
Compétence bureau
Pays Exclus

Droits de douane, droits additionnels et autres droits
Domaines des fiscalités (TVA, taxes...)
Antidumping et mesures de rétorsions
Prohibitions Restrictions
Octroi de mer
Restitutions agricoles
Statistiques

TVA - TVA normale

<p>Nomenclature : 48 19 60 00 00 (Chap48) Pays : FR01 - UE + pays tiers + DOM Territoire d'application : GUYAN - Guyane française Non application</p>	<p>Renvoi : TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer</p>
<p>Nomenclature : 48 19 60 00 00 (Chap48) Pays : FR01 - UE + pays tiers + DOM Territoire d'application : MAYOT - Mayotte Non application</p>	<p>Renvoi : TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer</p>
<p>Nomenclature : 48 19 60 00 00 (4819) Pays : FR01 - UE + pays tiers + DOM Territoire d'application : MGPPE - Martinique, Guadeloupe, Réunion Renvoi 8,5%</p>	<p>Renvoi : TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer 63002 : dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, le taux normal de TVA est fixé à 8,5 pour cent et le taux réduit à 2,10 pour</p>
<p>Nomenclature : 48 19 60 00 00 (4819) Pays : FR01 - UE + pays tiers + DOM Territoire d'application : METRO - France continentale, Corse. 20%</p>	<p>Renvoi : TN701 : Conformément au règlement (UE) n° 692/2014 du Conseil (JO L 183, p. 9), il est interdit d'importer</p>

Source : www.pro.douane.gouv.fr

12

ANNEXE 11 – RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le RGPD (règlement général sur la protection des données) ou GDPR (en anglais) est un règlement européen applicable depuis le 25 mai 2018, fixant le cadre juridique relatif à la protection des données personnelles au sein de l'Union européenne (UE). Il s'agit de renforcer les droits des citoyens de l'UE et leur accorder plus de contrôle sur leurs données personnelles.

Il s'applique à toute organisation amenée à collecter et manipuler les données personnelles que ce soit celles de ses collaborateurs ou de ses partenaires (clients par exemple).

Les organisations doivent désormais fournir des informations précises sur leur pratique de collecte et de conservation des données personnelles. Les personnes disposent de plus d'informations sur la façon dont leurs données sont traitées. Les informations doivent en outre être formulées de manière claire et précise dans un souci de transparence.

Obligation de tenir un registre des traitements

Chaque organisation doit tenir un registre recensant tous les traitements de données personnelles qu'elle effectue.

Le registre doit inclure les informations suivantes :

- Le nom et les coordonnées du responsable du traitement ;
- La liste des sous-traitants manipulant les données ;
- Le lieu où sont hébergées les données ;
- La catégorie des données (bancaires, médicales...) pour identifier les données à risque ;
- La durée de conservation ;
- La méthode de collecte des données et la finalité de celle-ci ;
- Les mesures de sécurité mises en œuvre pour minimiser les risques d'accès non autorisés aux données.

Obligation d'information et de transparence à l'égard des personnes

Lors de collecte de données personnelles, l'organisation doit informer la personne concernée par des mentions d'information précisant :

- La finalité de la collecte ;
- Le fondement juridique autorisant cette collecte ;
- Les personnes ou entités qui auront accès à ces données ;
- La durée de conservation des données ;
- Les modalités selon lesquelles les personnes concernées peuvent exercer leurs droits ;
- L'éventuel transfert des données hors UE.

Droit des personnes

Les personnes dont l'organisation traite les données ont des droits sur leurs données, qui sont d'ailleurs renforcés par le RGPD : droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, à la portabilité et à la limitation du traitement.

Il est nécessaire de donner aux personnes les moyens d'exercer effectivement leurs droits auprès de l'organisation. Cette dernière doit donc permettre aux personnes de la contacter (formulaire sur le site *Web* de l'organisation, adresse de courriel dédiée ou encore numéro de téléphone). Le traitement des demandes relatives aux droits des personnes doit être traité dans un délai d'un mois.

D'après le site cnil.fr

ANNEXE 12 – EXTRAIT DU TABLEAU DE BORD DE LA CELLULE 3

Cellule 3 - Centrale 2C2ET

ENTRÉE DE DONNÉES

DIAGNOSTIC - AVRIL 2018

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

La centrale d'achats alimentaires et non alimentaires 2C2ET stocke des marchandises en volume important. Dans la cellule 3 des produits secs sont stockés, à température ambiante, dans les zones A et B de stockage. Cette cellule possède du matériel automatisé et digital, dont le développement s'est accéléré en décembre 2018. Les palettes utilisées dans cette cellule sont exclusivement de palettes "EUROPE" (800 x 1 200 x 144 mm) dont la masse est de 29 kg.

Dans cette cellule, en fonction des opérations commerciales, un conditionnement à façon peut également être réalisé.

INFORMATIONS GENERALES ET OBJECTIFS

Nombre de m ² de la cellule	Nombre de zones de stockage	Date de la mise en activité de la zone	Nombre de salariés centrale 2C2ET
7 500 m²	2	03/04/2017	21

OBJECTIFS

SATISFACTION DES CLIENTS
100,00%

TAUX D'ACCIDENT
max. 2 %

NOMBRE DE PALETTES EN ATTENTE DE STOCKAGE
10 (capacité max. de la zone provisoire)

TAUX DE LITIGE
max. 4 %

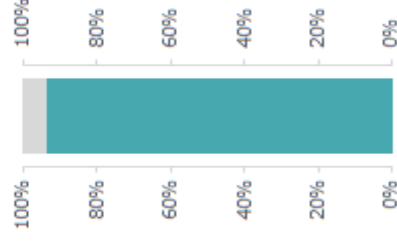
TAUX D'ABSENCE
max. 3 %

TAUX DE RUPTURE DE CONTRAT DE TRAVAIL
max. 2 %

TAUX DE SATISFACTION CLIENTS DEPUIS 12 MOIS

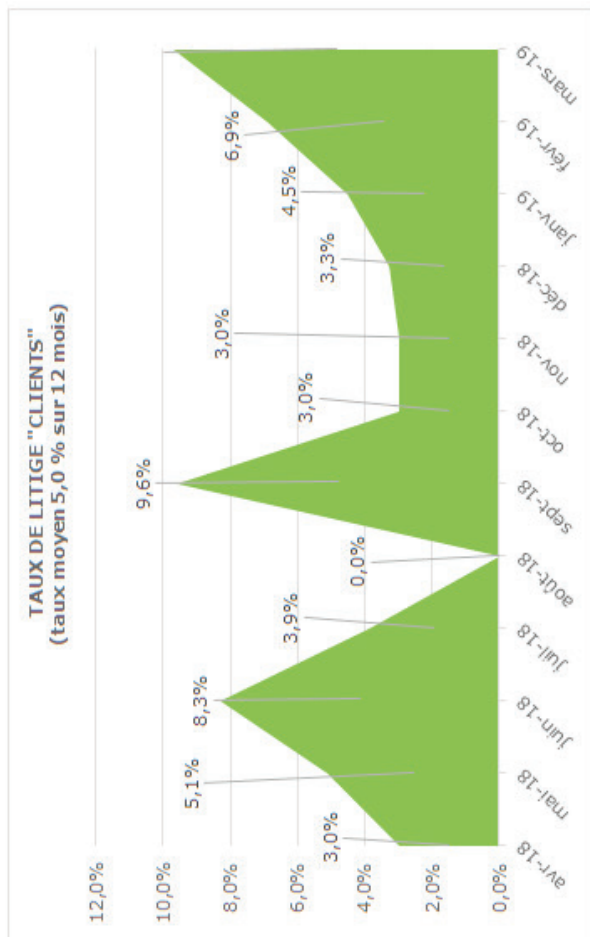
94%

DES PRESTATIONS VENDUS !



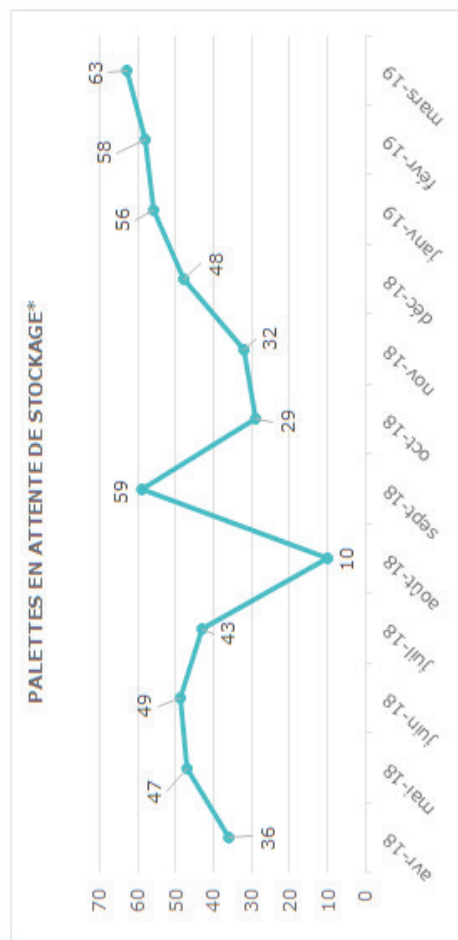
ANNEXE 12 – EXTRAIT DU TABLEAU DE BORD DE LA CELLULE 3 (suite)

GESTION DE L'ACTIVITE

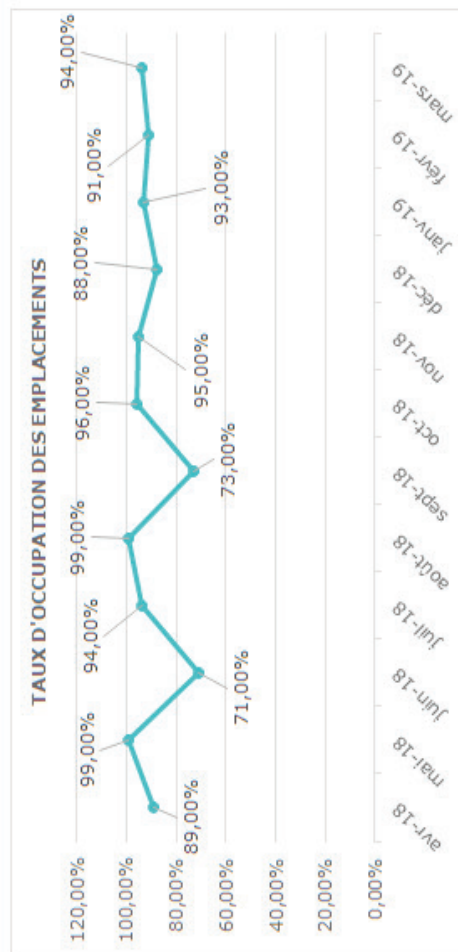


Besoin en stockage complémentaire avril 2018/mars 2019 (utilisation des structures existantes)	+14 %
Prévisionnel des besoins en stockage complémentaire avril 2019/mars 2020	+18 %
Indicateur de pénibilité au travail dans les tâches de manutention (descripteur : pénibilité maximale. 5 ★)	★★★★
avril 2017/mars 2018	★★★★
avril 2018/mars 2019	★★★★
Résultat de l'enquête : indicateur traduisant la perception des opérateurs logistiques dans l'accompagnement et la communication avec le personnel d'encadrement (descripteur : excellente perception : 5 ★)	★★★★★
avril 2017/mars 2018	★★★★★
avril 2018/mars 2019	★★★★★

GESTION DES PALETTES "EUROPE"

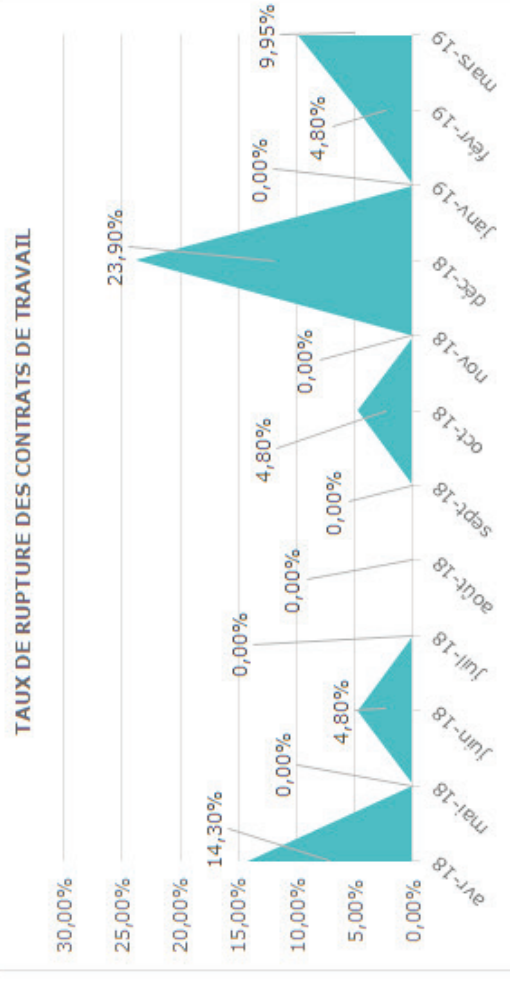
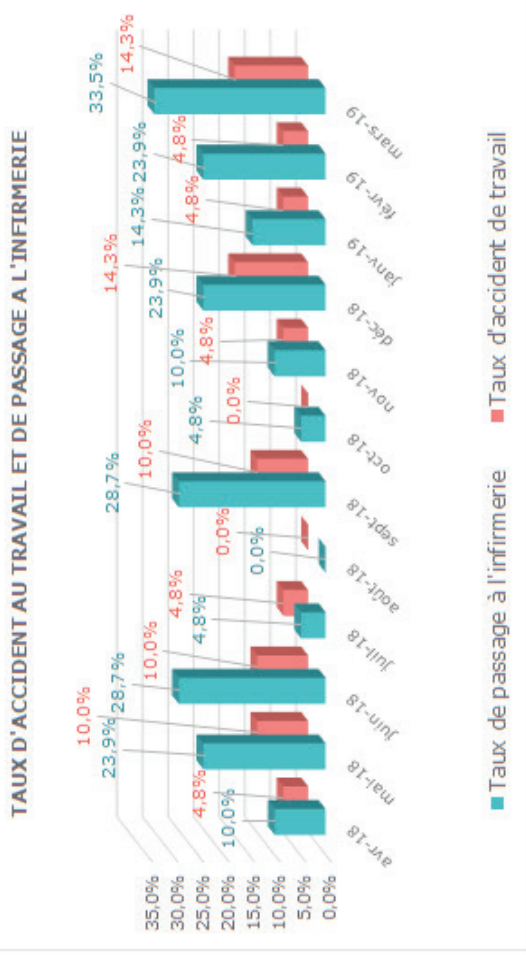


*palettes positionnées à l'extrémité de la zone de réception et/ou dans une partie de l'allée de circulation (double sens)



ANNEXE 12 – EXTRAIT DU TABLEAU DE BORD DE LA CELLULE 3 (suite et fin)

GESTION DU PERSONNEL



Nombre de journées de travail (hors congés payés)	4 620 jours
Nombre de journées d'absence	487 jours

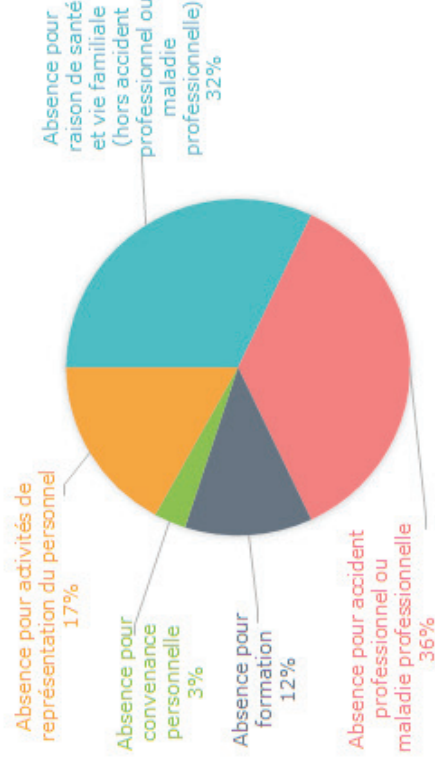
Taux de recours aux personnels intérimaires pour motif recevable	27%
--	------------

Taux moyen en 2017 : 17,2 jours par salarié et par an
(source : L'express L'entreprise - 07/09/2018)

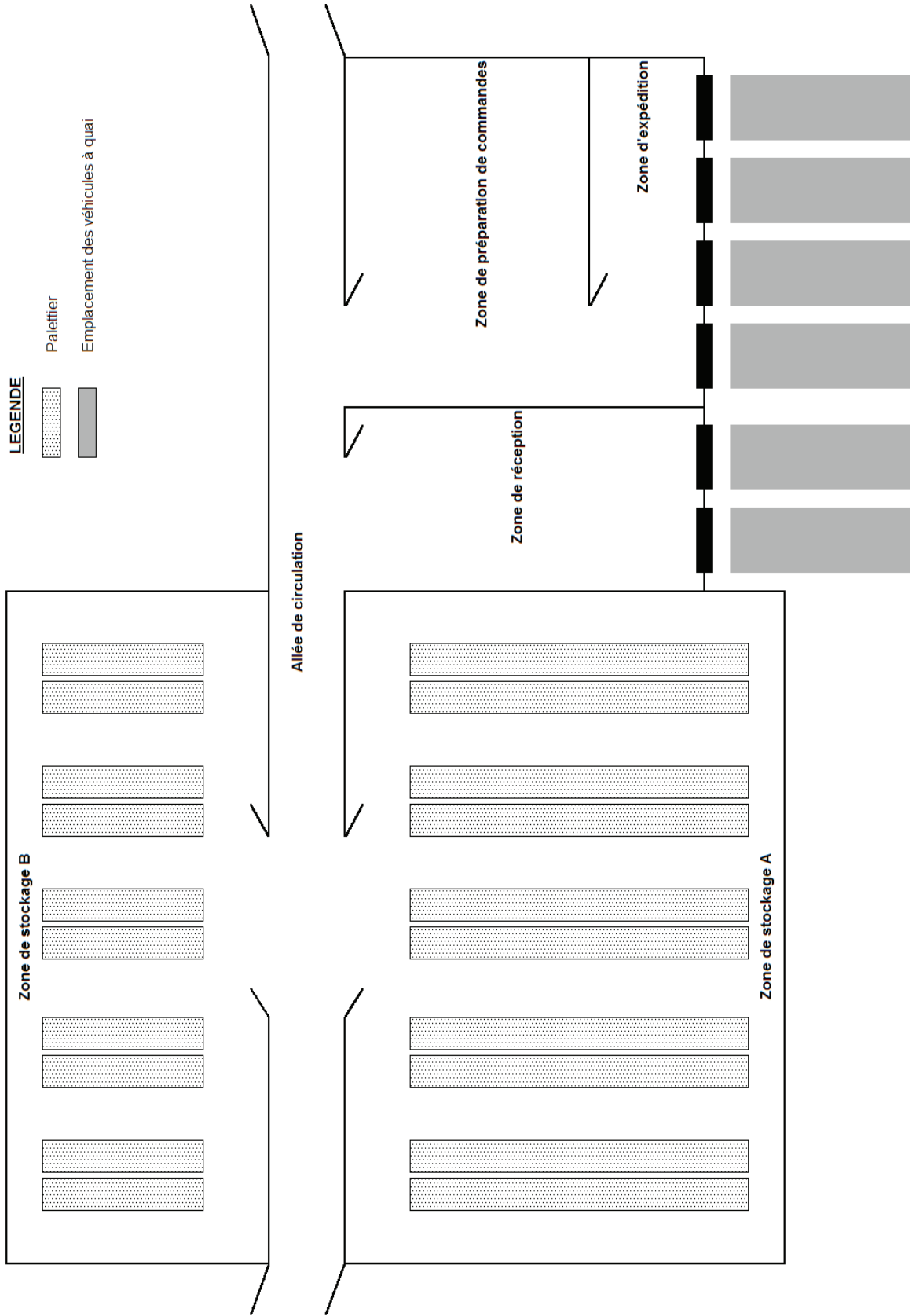
Formation à la santé et sécurité au travail assurée à l'agence d'intérim et 2 h d'intégration assurée par la Centrale 2C2ET avant la prise de poste

Nombre de journées de formation dédiées à la santé et la sécurité au travail	
avril 2016 - mars 2017	80 jours
avril 2017 - mars 2018	58 jours
avril 2018 - mars 2019	42 jours

MOTIFS DES ABSENCES DU PERSONNEL - ANNEE 2018

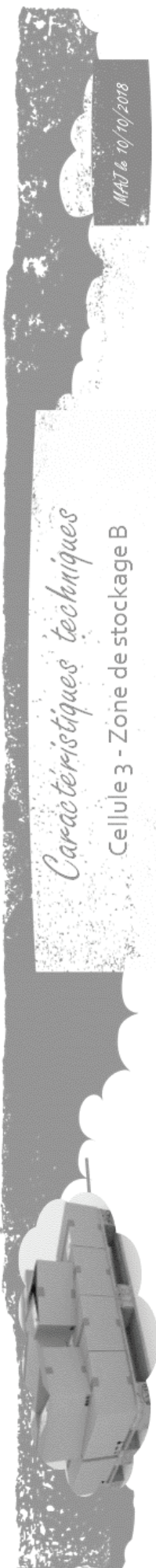


ANNEXE 13 – EXTRAIT DU PLAN DE MASSE DE DE L'ENTREPÔT - CELLULE 3



Plan sans échelle

ANNEXE 14 – EXTRAIT DES DONNEES TECHNIQUES DE LA ZONE DE STOCKAGE B – CELLULE 3



Caractéristiques techniques Cellule 3 - Zone de stockage B

Verification réalisée	Zones	Elements techniques		
✓	Zone de stockage B	Lisse	Hauteur de la position de la dernière lisse	5 025 mm
✓	Zone de stockage B	Echelle	Profondeur entre 2 échelles	1 mètre
✓	Zone de stockage B	Echelle intermédiaire et échelle d'extrémité	Distance entre deux pas de perforation	75 millimètres
✓	Zone de stockage B	Echelle d'extrémité	Hauteur	10,5 mètres
✓	Zone de stockage B	Echelle intermédiaire	Hauteur	9 mètres
✓	Zone de stockage B	Echelle intermédiaire et échelle d'extrémité	Epaisseur	10 centimètres
✓	Zone de stockage B	Travée	Nombre de niveaux	4 niveaux dont 1 au sol
✓	Zone de stockage B	Travée	Masse maximum par travée	12 tonnes
✓	Zone de stockage B	Alvéole	Stockage longitudinal	3 palettes
✓	Zone de stockage B	Alvéole	Jeu vertical de manutention	100 millimètres
✓	Zone de stockage B	Alvéole	Marge horizontale par palette	100 millimètres
✓	Zone de stockage B	Palettier	Nombre de travées	12
✓	Zone de stockage B	Entrepôt	Hauteur sous ferme	12 mètres

Zones

Allée de circulation	Zone de prépa. de commandes
Zone de réception	Zone de stockage A
Zone de stockage B	Zone d'expédition

Tutoriel :

MODE CONSULTATION :

- Sélectionnez la zone
- Consultez les données techniques

MODE MODIFICATION :

- Sélectionnez la zone
- Sélectionnez le mode "modification"
- Saisissez votre code utilisateur
- Saisissez la nouvelle donnée
- Validez et confirmez la donnée
- Sauvegardez

ANNEXE 15 – PRISE DE NOTES LORS DE L'ENTRETIEN AVEC M. ELMARIN

CR DU RDV AVEC M. ELAMARIN - OneNote

Fichier Accueil Insertion Dessin Historique Révision Affichage

Mon bloc-notes ▾ RDV avec M. Elamarin +

CR DU RDV AVEC M. ELAMARIN

Éléments à prendre en compte pour l'étude de la zone B - cellule 3

- ✓ Ne pas modifier les structures de stockage existantes boulonnées au sol. Toutes les structures possèdent le même dimensionnement.
- ✓ Ne pas modifier la hauteur des lisses existantes.
- ✓ Rechercher, en cas de besoin, les caractéristiques complémentaires du matériel existant dans le catalogue la société MANUTENOP. Un contrat a été conclu avec cette entreprise pour l'achat des structures de stockage.
- ⚠ Lors de l'achat du matériel, le choix des éléments des structures de stockage a été optimisé en fonction du cahier des charges établi entre les partenaires.
- ✓ Respecter les recommandations INRS y compris pour le dernier niveau : à savoir qu'à partir de la lisse du dernier niveau, l'échelle d'extrémité dépassera d'au moins 1 mètre.
- ✓ Respecter le cahier des charges établi entre les partenaires - cellule 3 zone B dédiée à la prestation. Maximum admis d'une palette chargée, palettisée et filmée :
 - Dimensions : 1 200 x 800 x 1 460 mm (L x l x h),
 - Masse : 820 kg.
- ✓ ⚠ Considérer que toutes les palettes actuellement stockées de la zone B de la cellule 3 respectent les caractéristiques maximales du cahier des charges établi entre les partenaires.

Tournez la page S.V.P.

ANNEXE 16 – EXTRAIT DU CATALOGUE MANUTENOP

Paire de lisses						
Profilé (H x largeur en mm)		82 x 50	92 x 50	112 x 50	127 x 50	142 x 50
Longueur utile 1 800 mm	Charge max. par paire	2 200 kg	3 200 kg	3 400 kg	4 500 kg	4 500 kg
	Masse / par paire	18 kg	19 kg	20 kg	21 kg	22 kg
	Référence de la paire	L01	L02	L03	L04	L05
	Prix hors taxe par paire	40,50 euros	52,15 euros	56,45 euros	59,00 euros	62,10 euros
Longueur utile 2 700 mm	Charge max. par paire	1 500 kg	1 800 kg	2 500 kg	2 800 kg	3 000 kg
	Masse / par paire	26 kg	28 kg	30 kg	32 kg	34 kg
	Référence de la paire	L21	L22	L23	L24	L25
	Prix hors taxe par paire	53,50 euros	58,15 euros	61,45 euros	69,00 euros	72,10 euros
Longueur utile 3 400 mm	Charge max. par paire	1 100 kg	1 200 kg	1 500 kg	1 800 kg	2 000 kg
	Masse / par paire	32 kg	34 kg	36 kg	38 kg	40 kg
	Référence de la paire	L31	L32	L33	L34	L35
	Prix hors taxe par paire	73,50 euros	78,15 euros	84,45 euros	89,00 euros	95,10 euros

**ANNEXE 17 – EXTRAIT DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES
DES CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ**

Plaque de charge du chariot élévateur à mât rétractable RW240 – Marque Richfeng

Capacité nominale		2 500 kg	D 500 mm	H 3 300 mm
H	D	500	600	700 mm
3 300 mm		2 500	2 230	2 000 kg
4 860 mm		2 500	2 010	1 910 kg
6 900 mm		2 000	1 810	1 700 kg

Plaque de charge du chariot élévateur à mât rétractable RT675 – Marque Richfeng

Capacité nominale		1 800 kg	D 500 mm	H 3 300 mm
H	D	500	600	700 mm
3 300 mm		1 800	1 630	1 410 kg
5 800 mm		1 550	1 310	1 150 kg
9 100 mm		1 270	1 000	900 kg